

Luxembourg, le 22 juin 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« Il me revient que les remboursements des factures médicales par la Caisse Nationale de Santé (CNS) prennent actuellement plusieurs semaines voire quelques mois.

En octobre 2021, un remboursement accéléré a été annoncé. Les médecins doivent s'enregistrer sur une plateforme prévue à cet effet. Les factures médicales peuvent alors être munies d'un code QR qui, une fois scanné, permet de transmettre la facture à la CNS. Un remboursement accéléré peut alors être effectué.

À ce sujet, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- *Monsieur le Ministre, quel est actuellement le délai moyen pour les remboursements des factures médicales par la CNS ?*
- *Combien de médecins proposent entretemps le remboursement accéléré ? Combien ne l'ont pas encore mis en place ?*
- *Combien de demandes de remboursement accéléré ont été soumises à la CNS jusqu'à présent et quelle en est la proportion par rapport aux demandes de remboursement ordinaires ? Combien de ces remboursements ont été payés et quel a été le délai d'attente des remboursements pour les patients ?*
- *Monsieur le Ministre, peut-il estimer la date à laquelle tous les médecins du pays proposeront le remboursement accéléré ?*
- *Quelles sont les mesures prises pour sensibiliser et aider les médecins à mettre en œuvre le remboursement accéléré ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Carole HARTMANN
Députée

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu